



N° **065-26** /CPMP/ANARPAM

Nouakchott, le **31 AUG 2026**

PROCÈS-VERBAL D'OUVERTURE DES OFFRES TECHNIQUES

AMII N°01/CPMP/ANARPAM/2026

Objet : Recrutement d'un consultant pour la réalisation de levés géophysiques aéroportées à haute résolution

L'an deux mille vingt-six et le **lundi trente et un août à douze heures cinq minutes (12h05)**, la Commission de Passation des Marchés Publics de l'ANARPAM s'est réunie, sous la présidence du **Dr. Ely Cheikh DAHA**, à l'effet de procéder à l'ouverture des offres techniques reçues dans le cadre de l'**AMII N°01/CPMP/ANARPAM/2026**, relatif au **recrutement d'un consultant pour la réalisation de levés géophysiques aéroportées à haute résolution**.

Étaient présents :

M. Souleimane Mohamed M'Bareck / Membre

M. Cheikhne Yahfdou / Membre

M. Bocar Nango KANE / Membre

Était absente Toutou Salem Chameckh

INFORMATIONS SUR L'AMII N°01/CPMP/ANARPAM/2026

Rubrique	Informations
Référence	AMII N°01/CPMP/ANARPAM/2026
Objet	Recrutement d'un consultant pour la réalisation de levés géophysiques aéroportées à haute résolution
Mode de sélection	Sélection fondée sur la Qualité Technique et le Coût
Nombre de candidats présélectionnés et invités	Cinq (05)
Date limite de remise des propositions	31 août 2026 à 12h00
Date et heure d'ouverture	31 août 2026 à 12h05
Nombre des offres reçues dans les délais	Trois (03)
Nombre des offres reçues hors délai	Aucun
Nombre de représentants des soumissionnaires présents à l'ouverture	Deux représentants du Cabinet Xcalibur El hadrami Taleb Bouye 36445891 Damien TOUIDJINE +34610443625

1. RAPPEL DE LA PROCÉDURE

Dans le cadre de l'AMII N°01/CPMP/ANARPAM/2026, l'ANARPAM a procédé à la réception et à l'évaluation des manifestations d'intérêt conformément aux dispositions de l'Avis à Manifestation d'Intérêt.

À l'issue de cette évaluation, la Commission de Passation des Marchés Publics a approuvé, par **Décision N°035-26/CPMP/ANARPAM en date du 24 juillet 2026**, la liste restreinte des candidats qualifiés.

La liste restreinte a été arrêtée comme suit :

Classement Candidat	Nationalité
1 Xcalibur	Espagne
2 SGL	Canada
3 NRG & GAIA	Afrique du Sud / Espagne
4 Geotech Ltd & BECAS	Canada
5 MAGNATERRA & Remote Exp	USA / Afrique du Sud

Les candidats inscrits sur cette liste restreinte ont été invités à soumettre leurs propositions technique et financière conformément aux dispositions de la **Demande de Propositions (DP)** qui leur a été adressée.

La présente séance intervient ainsi à l'issue de cette phase de présélection et a pour objet exclusif de procéder à l'ouverture des propositions reçues des candidats présélectionnés.

2. OUVERTURE DES PLIS ET DES OFFRES TRANSMISES PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE À LA CPMP/ANARPAM.

À l'expiration du délai fixé pour la remise des propositions, soit le **31 août 2026 à 12h00, heure locale de Mauritanie**, la Commission a procédé, à **12h05**, à l'ouverture des plis fermés ou transmis par courrier.

Offres reçues sous plis fermés

- **XCALIBUR** (offre financière et offre technique). à 11h00min et reçu également par e-mail de la CPMP/ANARPAM à 11h49min le, 31/08/2026.

Offres transmises par courrier CPMP/ANARPAM

- **SGL** (Offre technique et financière, samedi, 29/08/2026 à 8 :42 PM)
- **NRG/GAIA** la réponse technique de NRG/GAIA à l'appel d'offres réf. n° AMII n° 01/CPMP/ANARPAM/2026.. lundi 31/08/2026 10:42 AM
- **NRG/GAIA** la réponse financière de NRG/GAIA à l'appel d'offres réf. n° AMII n° 01/CPMP/ANARPAM/2026. lundi. 31/08/2026 10:44 AM

La commission constate l'absence des propositions bureaux invités suivants qui n'ont pas présentés des propositions techniques et financières il s'agit de :

- Géotech Ltd & BECAS
- MAGNATERRA & REMOTE EXP

En conséquence, ces deux bureaux sont exclus de la suite de la procédure de mise en concurrence.

La Commission a constaté la réception de **Trois (03) plis**, tous reçus dans le délai fixé.

Les plis reçus sont consignés dans le tableau ci-après :

TABLEAU D'OUVERTURE DES PROPOSITIONS

N°	Candidat	Proposition technique	Proposition financière	Observation
1	Xcalibur	Reçue et ouverte	Reçue – non ouverte et non consultée	Neant
2	SGL	Reçue et ouverte	Reçue – non ouverte et non consultée	Neant
3	NRG & GAIA	Reçue et ouverte	Reçue – non ouverte et non consultée	Neant
4	Geotech Ltd & BECAS	Non Reçue	Non Reçue	Exclus
5	MAGNATERRA & Remote Exp	Non Reçue	Non Reçue	Exclus

N°	Candidat	Méthodologie et approche technique	Équipements et logistique	Expérience et références	Équipe clé	Plan QA/QC
1	Xcalibur	OK	OK	OK	OK	OK
2	SGL	OK	OK	OK	OK	OK
3	NRG & GAIA	OK	OK	OK	OK	OK

2. OUVERTURE DES PLIS OU OFFRES TRANSMIS PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE À LA CPMP/ANARPAM

La Commission a procédé à l'ouverture des propositions techniques transmises par courrier électronique à l'adresse officielle de la CPMP/ANARPAM, suivant l'ordre chronologique de leur réception.

Lors de cette séance, la Commission a procédé à un examen matériel des propositions techniques, notamment à la vérification de l'identité des soumissionnaires, de la date et de l'heure de réception des courriels, ainsi que de la présence et de l'accessibilité des fichiers et documents constitutifs des propositions techniques, conformément aux exigences de la Demande de Propositions.

Les constatations relatives à l'ouverture des propositions techniques sont consignées dans le présent procès-verbal. L'évaluation des propositions techniques sera effectuée ultérieurement par la sous-commission d'évaluation, conformément aux dispositions de la Demande de Propositions.

3. CONSTAT RELATIF AUX PROPOSITIONS FINANCIÈRES

Compte tenu du mode de sélection retenu, à savoir la **Sélection fondée sur la Qualité Technique et le Coût**, les propositions financières reçues ont été conservées sous pli séparé et scellé.

La Commission constate que les propositions financières n'ont pas été ouvertes au cours de la présente séance.

Elles seront conservées dans les conditions requises jusqu'à l'achèvement de l'évaluation technique et conformément aux dispositions de la Demande de Propositions.

4. CONSTATATIONS DE LA COMMISSION

À l'issue des opérations d'ouverture, la Commission constate que seulement **trois (03) des cinq (5) candidats présélectionnés et invités à soumettre une proposition, ont remis leurs plis dans le délai fixé.**

Les propositions techniques ainsi ouvertes seront transmises à la sous-commission d'évaluation désignée à cet effet, pour examen et évaluation conformément aux critères et sous-critères prévus dans la Demande de Propositions.

La Commission précise que les opérations consignées dans le présent procès-verbal constituent exclusivement des opérations d'ouverture et de constatation matérielle des propositions reçues.

Elles ne préjugent en aucune manière des résultats de l'évaluation technique.

5. CLÔTURE DE LA SÉANCE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance d'ouverture des offres techniques a été levée à [13h55min].

De tout ce qui précède, le présent procès-verbal a été établi pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Nouakchott, le 31 août 2026.

Le Président de la CPMP/ANARPAM

Dr Ely Cheikh DAHA

Membre CPMP/ANARPAM

M. Souleimane Mohamed M'Bareck

M. Cheikhne Yahfdou MINE

M. Bocar Nango KANE

